

**CONSEIL MUNICIPAL / COMMUNE DE SAINTE-SEVE**  
**SEANCE DU VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017**

**COMPTE RENDU**

**I – TRAVAUX – rapporteur Gilles Mer**

- Les chantiers en cours : les enrobés de la Rue André Corvez, du Quinquis et de la cour de l'école seront terminés fin semaine 37.  
Rond point du Quinquis : un fourreau a été mis en place dans la route pour l'éclairage public du carrefour. Prix des travaux 1 251.36 €.  
Un compteur électrique sera mis en place au plan d'eau
- Extension de la cour : devis pour l'enrobé  
Propositions de Green Paysage et Colas. L'entreprise Colas est retenue pour un montant de 18 306.12 €.

**II – URBANISME – rapporteur Yvon Hervé**

Lotissement les Hauts de Kerprigent : 8 permis de construire ont été déposés

- PLUi : question des « dents creuses » et des talus  
Dents creuses : favoriser la construction dans les espaces restés inutilisés à l'intérieur du bourg et des hameaux.  
Préserver le bocage et protéger les talus. Sur la commune de Sainte-Sève aucun talus n'est protégé. Groupe de travail à mettre en place pour faire un inventaire des talus à protéger :  
Gilles Mer – Nicole Goarnisson – Patrick Mazeau – Joël Larhantec

**III – AFFAIRES SCOLAIRES – rapporteur Maryse Le Joly**

- Les effectifs à l'école : 114 enfants / 5 classes  
Classe de Karine Cillard  
PS1/PS2 : 15 élèves  
MS : 9 élèves  
Classe de Laurence Houillot  
GS : 21 élèves  
Classe de Hélène Blanchet  
CP : 16 élèves  
CE1 : 7 élèves  
Classe d'Emmanuelle Le Merrer  
CE1 : 11 élèves  
CE2 : 13 élèves  
Classe de Sandrine Aubé  
CM1 : 11 élèves  
CM2 : 11 élèves
  - C/R de la visite des élus à l'ALSH  
Le Maire accompagné de Maryse Le Joly et de Patrick Mazeau se sont rendus à l'ALSH le jeudi 31 août. Très bonne fréquentation du centre pendant l'été, le maire souligne le travail efficace de la Directrice Mme Le Bonhomme.
  - Clôture du jardin de la maison « Breton » : travaux terminés
  - Extension de la cour : le mur côté est, le long du parking d'entrée, est à garnir d'une palissade.
- III – LIAISONS DOUCES - rapporteur Yvon Hervé**
- Les acquisitions de terrains nécessaires à la réalisation d'un chemin entre le bourg et le plan d'eau sont en cours.
  - Contact avec le géomètre pour établir le document d'arpentage : présence du géomètre sur le terrain mercredi 13 septembre

#### **IV – INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES - rapporteur Yvon Hervé**

- Le maire présente au conseil municipal un inventaire des zones humides proposé par le Syndicat Mixte des bassins du Haut-Léon. Le Maire estime que certaines parcelles ont été classées zones humides à tort et notamment des parcelles se situant au Sud de la RN12, jugées labourables.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis défavorable à l'inventaire des zones humides réalisé par le Syndicat Mixte des bassins du Haut-Léon.

#### **V – PLAN D'EAU**

- Suite à donner à la vidange accidentelle
  - Empêcher le déversement de l'eau dans la rivière avant analyse (protection de la pisciculture bio en aval)
  - Laisser le plan d'eau s'assécher totalement et ensuite procéder au curageLe Maire indique que la remise en eau ne pourra pas intervenir avant l'hiver 2018-2019. La convention avec la société de pêche est de ce fait caduque pour cas de force majeure.

#### **VII- ACTION SOCIALE – rapporteur Patrick Mazeau**

- Les dates des prochaines manifestations :
  - 1<sup>er</sup> octobre – journée de solidarité
  - 25 novembre – repas du CCAS
  - 
  -

#### **VI- CADRE DE VIE – rapporteur Nicole Goarnisson**

- Les abords de Trébompé Bras  
Un aménagement paysager sera fait dans le quartier, avec zone de stationnement pour visiteurs.

#### **VIII – VIE ASSOCIATIVE – rapporteur Laurent Le Traon**

- Réunion en vue d'établir le planning d'occupation hebdomadaire des salles par les associations : le 12 septembre
- Forum des associations le 9 septembre à 16 heures
- Réunion avec les associations pour l'occupation des salles en 2018 : 9 novembre
- Collectif SEVE : déplacement à Carnoët le 23 septembre – départ à 13 h 30
- Création d'une association des entreprises de la Zone de Penprat

#### **IX – QUESTIONS DIVERSES**

- La Société de Chasse sollicite la commune pour une aide concernant l'achat de matériaux qui servirait à rénover leur local. Accord pour un achat de matériaux d'un montant de 400 €.